

Réunion des associations Mercredi 5 octobre 2023



Ordre du jour

- Le plan de sobriété énergétique 2023/24 et les conséquences pour les associations
- Le forum des associations : retour sur vos impressions
- La journée du bénévolat : retour sur 2023 et projet 2024
- Procédure pour les mises à disposition de salles de mai à juillet 2024
- Les infos importantes 2023/24



Le plan de sobriété énergétique

Les conséquences pour les associations



Plan de sobriété : focus sur 2022/23

Durant l'hiver 2022/23, l'Etat a préconisé aux établissements publics des normes de chauffe incitant à la sobriété compte tenu du climat géopolitique qui mettait en péril l'approvisionnement en énergie de l'ensemble des pays européens.

A Rosny-Sous-Bois, une augmentation des dépenses d'énergie de l'ordre de 1,7M € avait été estimée pour l'année 2022/23. Grâce à l'effort de tous et à la mise en place de la géothermie, cette hausse a pu être amoindrie.

Pour indication, les charges d'énergie sur cette période ont augmenté de 265% pour l'électricité et 271% pour le gaz. En effet, les collectivités n'ont pas bénéficié du « bouclier tarifaire » contrairement aux particuliers.



Plan de sobriété : 2022/23

Aussi, afin de limiter la hausse du coût et de l'énergie sur les dépenses municipales, il est annoncé aux associations que des mesures de sobriété énergétiques seront de nouveau mises en place pour l'hiver 2023-24.



Plan de sobriété : prévisions 2023/24

Aussi comme pour la saison précédente, les gymnases seront chauffés à 14/15° max. Du fait des différents problèmes techniques inhérents au patrimoine de la Ville, le ressenti pourra être moindre malgré les efforts réalisés par les différents services pour prévenir de cela.

Un suivi des températures en temps réel a été mis en place afin de permettre aux équipes de réagir dès que possible en cas de difficulté. Néanmoins, chacun est invité à la mansuétude.

Certains sites, compte tenu de leur spécificité ne seront pas chauffés pendant les congés scolaires, les associations sont donc invités à réduire, voir supprimer leur demande de stage sur cette période.

En cas de maintien, il pourra être proposé de les organiser sur d'autres sites que ceux demandés ou dans un équipement non chauffé.



Le forum des associations 2023



Retour en images

https://youtu.be/jASIte8QNas



Le forum des associations 2023 - bilan

Les +

- Un espace de démonstration identifiable
- 10 stands supplémentaires dans la salle omnisports
- Petit déjeuner
- Distribution d'éventails
- Bon contact avec le public

Les -

- Balisage non respecté par le public
- Implantation de l'espace Carnot à revoir



Le forum des associations - interrogations

- Possibilité de mettre la wifi à disposition sur l'ensemble des sites
 => à étudier pour l'édition prochaine
- Mettre plus de chaises à disposition pour le public => pas de possibilité pour des raisons de sécurité
- Balisage salle omnisports => à maintenir mais réfléchir pour une amélioration
- Place Carnot => mettre plan du forum en plus, espace d'accueil?
- Maintien des ballons sur le site ? => proposition à étudier pour la prochaine édition



La journée du bénévolat 2023



Quelques images















Les objectifs de la journée du bénévolat

La journée du bénévolat a été créée dans le but d'aider les associations dans leur recherche de bénévoles.

En effet, force est de constater les difficultés que nombreuses associations rencontrent lors de renouvèlement de bureau ou pour pouvoir trouver des personnes avec des compétences spécifiques nécessaires à l'organisation de certaines actions.

Aussi, la Ville a fait le choix de :

- adhérer à la plateforme internet « Tous bénévoles » afin de permettre aux associations rosnéennes d'y déposer gratuitement leur recherche
- mettre en place cette journée afin de permettre la rencontre entre bénévoles en devenir et associations.



Rappel du déroulé de la journée et bilan

Déroulé:

- 9h 10 h : petit déjeuner échanges entre associations
- 10h-12h : conférence atelier sur le site « tous bénévoles »
- 14h-18h : salon dédié aux associations en recherche de bénévoles

Bilan:

- 30 retours / 350 associations
- 21 associations inscrites pour l'atelier
- 22 associations inscrites pour le salon
- Visite de 75 bénévoles en devenir



Journée du bénévolat 2023 - bilan

Les +

- Petit-déjeuner rencontre d'une heure comme souhaité en 2022
- Des grilles d'exposition pour les nombreuses annonces des associations chercheuses (demande de 2022)
- Distribution de tote bag
- Conférence très intéressante

Les -

- Désistements d'associations n'ayant pas prévenu
- Peu de retour des questionnaires
- Le public a déploré l'absence de certaines associations



Points d'amélioration proposés en 2023 (retour questionnaire)

- Changer la date
- Améliorer la communication en amont et le jour J
- Proposer des groupes de travail inter-asso sur différents thèmes
- Finir la journée avec une réunion thématique



Prochain rendez-vous:

- Le samedi 27 avril 2024 à l'Hôtel de Ville
- Programme:
 - 9h-10h : petit déjeuner/rencontre
 - 10h-12h : conférence ouverte au public (recherche de prestataire en cours)
 - 12h : déjeuner libre
 - 14h-18h : salon ouvert au public



La nouveauté 2024 : remise de médailles du bénévolat rosnéen

Un projet avec le Conseil Consultatif est en cours afin d'établir un règlement et un dossier de candidature.

Moment partagé ayant pour thème la reconnaissance et l'importance du bénévolat pour la Ville de Rosny-Sous-Bois.

De plus amples informations seront communiquées lors de la réunion du lundi 22 janvier 2024



Les prêts de salles/équipements ponctuels – mai/juillet 2024



Les prêts ponctuels de salles municipales

Comme l'an passé, suite aux demandes toujours croissantes de prêt de salle/équipement pour les manifestations de fin de saison, il a été décidé la maintenir la commission ad-hoc dont le rôle est d'analyser chaque demande de mise à disposition et de pouvoir proposer des solutions à un maximum de sollicitations.

Tous les événements sont concernés à l'exception des associations sportives qui sollicitent un équipement sportif (gymnases/terrains).



Procédure

Avant le 15 décembre N-1 Les associations transmettent leur demande de salle/ équipement à la Mda avec un maximum d'explications quant au déroulé prévu de leur manifestation

Mi-Janvier N

- Analyse des demandes
- Échanges avec les associations au besoin

Fin-janvier N

- Commission d'attribution des salles / équipements
- Courriers de réponse aux associations



Informations pratiques



Maison des associations : nouveaux horaires

Depuis le 1^{er} septembre 2023, la Maison des associations a changé ses horaires d'ouverture :

- Du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h 30 à 18h
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Cette démarche a pour objectif de répondre à un besoin du public indisponible après 9h.

D'autres réflexions sont en cours afin de répondre au mieux aux attentes des uns et des autres.



Site internet fait peau neuve

L'équipe de la communication a profité de l'été pour faire un brin de toilette au site internet :

Associations - Rosny-sous-Bois (rosnysousbois.fr)

- Un accent a été mis sur les formations disponibles pour les associations.
- L'annuaire des associations a été mis en avant
- Remise à jour de l'espace « gérer son asso de A à Z ».
- ⇒ Cet espace est encore en cours d'amélioration
- ⇒ Des éléments comme les compte-rendus de réunion seront bientôt disponibles également



Rappel: les outils de communication

Pour les **activités annuelles** : des présentoirs sont mis à disposition dans le hall d'accueil de la Maison des associations.

Pour les actions ponctuelles, plusieurs possibilités :

- Un article dans le magazine de la Ville
- Une insertion dans l'agenda distribué avec le « R »
- Le dépôt d'affiches à la Mda
- => À déposer au minimum 3 semaines avant la manifestation, 20 affiches format A3, orientation portrait.
- Le dépôt de flyers à la Mda

Pour les flyers, à la discrétion des associations, format A5, portrait

/!\ Les autres structures municipales n'ont pas vocation à accueillir vos flyers et affiches



DIVERS

- BP 2024 voté en mars 2024
- Rappel: pour que les coordonnées soient à jour sur le site internet de la Ville, les asso sont invitées à faire parvenir les fiches « guide » en cas de modification
- Des visites régulières et inopinées sont faites par Mme VENTURA sur les différentes salles de la Ville occupées par des associations pendant les cours. Cela permet, entre autre, de veiller aux bons usages de ces dernières.



Contrat de Ville 2024



Contrat de Ville

- En attendant les instructions détaillées de l'Etat, les associations sont encouragées à entamer la préparation de leurs demandes de subventions pour l'année 2024.
- Les projets déposés, quelle qu'en soit la thématique, doivent bénéficier prioritairement aux habitants des quartiers prioritaires de Rosny-sous-Bois : Boissière - Saussaie-Beauclair, Marnaudes -Bois-Perrier, Pré-Gentil.
- Le formulaire de « pré-dossier » une fois complété (un formulaire par projet) est à transmettre à votre référent, pour avis avant le 14 octobre 2023. Les associations sont fortement invitées à contacter ce dernier : politiquedelaville@rosnysousbois.fr



Merci de votre attention

On se retrouve lors de notre prochaine réunion le lundi 22 janvier 2024 à 18h30 À la Maison des associations